

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON COMTÉ DE JOHNSON

Lundi, le 07 février 2011 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00. Monsieur Yvon Larochelle a motivé son absence.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin
Messieurs les conseillers : Gérard Messier
Adam Rousseau
Michel Frappier
Yves Jolin

Ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe : Nicole Garant

Il y a 12 personnes présentes à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous.

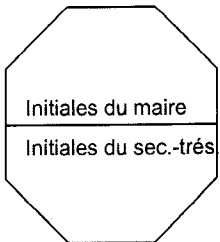
*** La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par Madame Nicole Garant, secrétaire-trésorière adjointe.

*** RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- *** Réflexion
- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
- 2.0 Régularité convocation et constat de quorum;
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Procès-verbal :
 - 4.1 Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2011;
 - Info 4.2 Suivi du procès-verbal du 10 janvier 2011;
- 5.0 MRC;
 - Info 5.1 Suivi de la rencontre du 19 janvier 2011;
- 6.0 Correspondance:
 - 6.1 Demande d'un 2^e bac de vidange;
 - 6.2 Adoption du bordereau de correspondance du 05 au 28 janvier 2011;
- 7.0 Administration générale :
 - 7.1 Cotisation annuelle à l'ADMQ ;
 - 7.2 Procédure de ventes pour taxes;
 - 7.3 Assurances municipales et véhicules 2011;
 - Info 7.4 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 janvier 2011;
 - 7.5
- 8.0 Période de questions (15 minutes);
- 9.0 Sécurité publique:
 - 9.1 Nomination bridage incendie ;



Initiales du maire

Initiales du sec.-trés

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

- 10.0 Travaux publics :
 - 10.1 Constat d'infraction ;
- 11.0 Hygiène du milieu :
 - 11.1 Dates de collecte des matériaux encombrants ;
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
 - 12.1 Demande CPTAQ – autorisation pour une utilisation autre que l'agriculture - lot 4 099 270 au cadastre du Québec ;
 - 12.2 Résolution d'appui au comité de relance de Fenêtres Robert ;
- 13.0 Loisirs et culture:
 - 13.1 Soirée des bénévoles ;
 - 13.2 Journée de l'arbre organisée par le Club Optimiste ;
 - 13.3 Plaisirs d'hiver ;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation ;
- 15.0 Affaires nouvelles ;
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance

023-02.2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la secrétaire-trésorière adjointe fasse la lecture de l'ordre du jour ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté avec le point «Affaires nouvelles» ouvert.

ADOPTION : 5 POUR

***** SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JANVIER 2011**

La secrétaire-trésorière adjointe fait un résumé des dossiers selon le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2011 : demande de subvention – taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010-2013, demande de subvention pour emplois d'été Canada 2011 et demande de subvention – programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

024-02.2011 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JANVIER 2011

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a reçu copie du procès-verbal du 10 janvier 2011 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 10 janvier 2011 soit adopté tel que déposé.

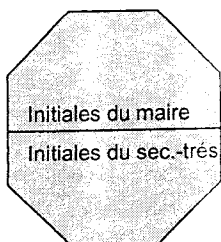
ADOPTION : 5 POUR

***** SUIVI DE LA RENCONTRE DU 19 JANVIER 2011 - MRC**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, résume certains dossiers suite à la séance du 19 janvier 2011 de la MRC : aménagement du territoire concernant la révision du schéma d'aménagement et les cours d'eau, collecte sélective, internet haute vitesse et site d'enfouissement.

025-02.2011 DEMANDE D'UN 2^E BAC DE VIDANGE

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**



CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance reçue le 27 janvier 2011 quant à une demande d'obtenir un 2^e bac de vidange ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser cette demande à l'effet qu'un propriétaire de la rue Proulx puisse acheter un 2^e bac de vidange puisque le nombre supplémentaire autorisé de bacs de vidange n'est pas atteint ;

ET QUE cette résolution soit transmise à la compagnie Sani-Estrie pour fins de contrôle du nombre de bacs supplémentaires autorisée par leur correspondance du 18 février 2009.

ADOPTION : 5 POUR

026-02.2011 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 05 au 28 janvier 2011.

ADOPTION : 5 POUR

027-02.2011 COTISATION ANNUELLE A L'ADMQ

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement d'un montant de 585,13\$ incluant les taxes quant à la cotisation annuelle et assurance 2011 de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

ET D'autoriser que cette dépense soit traitée selon l'article 5.1 du règlement 2007-83 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTION : 5 POUR

Monsieur le maire, Claude Sylvain explique le rôle de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour ses membres.

028-02.2011 PROCÉDURE DE VENTES POUR TAXES

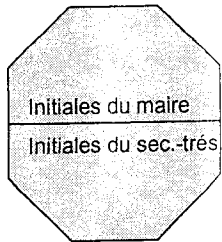
Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à procéder à l'envoi de lettres enregistrées aux propriétaires dont les taxes municipales avec solde supérieur de 100,00\$ demeurent impayées, les avisant de payer afin d'éviter les procédures judiciaires définies au Code municipal soit par vente pour taxes ou bref de saisie.

ADOPTION : 5 POUR

Monsieur le maire, Claude Sylvain mentionne que cette résolution est adoptée à chaque année pour le recouvrement des taxes impayées de l'année précédente.

029-02.2011 ASSURANCES MUNICIPALES ET VÉHICULES 2011

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton



Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des assurances municipales, bâtiments et automobiles pour l'année 2011, pour un montant de 37 344,00\$ incluant les taxes à la compagnie Ultima Assurances et Services financiers, en référence à la facture du 11 janvier 2011 ;

QUE la municipalité demande une modification à la valeur des bâtiments suivants, en date de ce jour, selon le rapport du 23 septembre 2009 de la firme d'évaluateur agréé, J.P. Cadrin & Ass. Inc. :

- Centre communautaire France-Gagnon-Laprade : de 328 093\$ à 400 000\$
- Garage municipal : de 277 422\$ à 425 700\$
- Abri de patinoire : de 31 670\$ à 73 800\$
- Restaurant, bar, remise saison : de 91 208\$ à 315 000\$

ET QUE cette dépense n'excédant pas 2 196,00\$ soit assumée par le poste budgétaire « 02.190.00.422 » Assurance Bâtiments et Responsabilité.

ADOPTION : 5 POUR

*** Monsieur le maire Claude Sylvain mentionne qu'une évaluation a été faite par un évaluateur agréé pour les nouvelles valeurs.

*** **ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 JANVIER 2011**

Le conseil municipal prend connaissance de l'état des activités de fonctionnement préliminaire à des fins fiscales au 31 janvier; lequel est résumé par la secrétaire-trésorière adjointe. Les revenus sont de 1 488 248,78\$, ce qui inclut la taxation 2011. Les dépenses sont de 131 066,48\$ pour le mois de janvier et les immobilisations de 3 444,37\$. Ce qui représente, un excédant de 1 353 737,93\$ au 31 janvier 2011.

*** **PÉRIODE DE QUESTIONS**

1^e Madame Lyse Mathieu demande quand la municipalité réalisera des travaux de voirie sur le Rang 7 ouest. Monsieur le maire, Claude Sylvain répond que lors du prochain comité de voirie, il sera discuté de l'entretien des rang 6 et rang 7.

2^e Monsieur Jean-Marc Ayotte demande des explications sur l'augmentation des valeurs des bâtiments pour l'ajustement des assurances.

3^e Monsieur Yvan Labrie fait des commentaires sur l'état du rang 7 ouest.

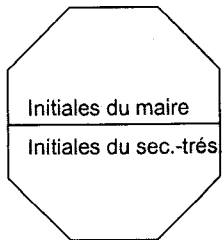
030-02.2011 **NOMINATION BRIGADE INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris des connaissances des recommandations du directeur incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Yannick Messier, lieutenant du service incendie de la municipalité.

ADOPTION : 5 POUR

031-02.2011 **CONSTAT D'INFRACTION**



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

Il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement d'un constat d'infraction au montant de 965,00\$ en référence au Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2), articles 471 et 519.52 ;

ET QUE cette dépense soit assumée par le budget de voirie.

ADOPTION : 5 POUR

Monsieur le maire, Claude Sylvain ajoute que ce constat d'infraction a été donné lors du transport de la réserve de sable. Le panneau arrière du camion laissait tomber des particules de matériaux granulaires sur la chaussée.

032-02.2011 DATES DE COLLECTE DES MATÉRIAUX ENCOMBRANTS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense n'excédant pas 100,00\$ pour la publicité de 2 annonces distinctes dans le journal l'Étincelle afin d'informer les citoyens de la municipalité des dates de collecte des matériaux encombrants qui auront lieu jeudi, le 12 mai 2011 et jeudi, le 13 octobre 2011 ;

ET QUE cette résolution soit transmise à la compagnie Sani-Estrie.

ADOPTION : 5 POUR

033-02.2011 DEMANDE CPTAQ – AUTORISATION POUR UNE UTILISATION AUTRE QUE L'AGRICULTURE – LOT 4 099 270 AU CADASTRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Michel Charest a acquis une propriété forestière de 29.154 hectares dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton, en mars 2005 ;

CONSIDÉRANT QU'actuellement, il y a une plantation sur cette propriété ;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation a été déposée au bureau municipal le 07 janvier 2011 par Monsieur Michel Charest ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est sujette à article 59 ;

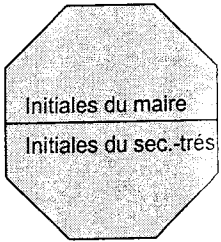
CONSIDÉRANT QUE ce lot ne fait pas partie des îlots déstructurés ou des propriétés vacantes de plus de 10 hectares et des terrains admissibles compris dans les secteurs de 10 hectares et plus, en référence à la décisions 360623 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Charest demande l'autorisation pour construire une résidence en mentionnant qu'il désire s'occuper plus adéquatement de sa plantation ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas à se prononcer sur la définition de potentiel agricole ou acéricole viable ;

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement de zonage de la municipalité, il est permis de construire une résidence dans la zone AF-6, conditionnelle à une autorisation de la CPTAQ ;

CONSIDÉRANT QUE pour présenter une demande d'autorisation à la CPTAQ, le projet doit être conforme au règlement de contrôle intérimaire ;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement de contrôle intérimaire, cette demande ne répond pas au critère d'admissibilité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton refuse d'entériner la présente demande pour les raisons ci-dessus énumérées.

ADOPTION : 5 POUR

Monsieur le maire, Claude Sylvain ajoute des explications sur le refus de la municipalité.

034-02.2011

RÉSOLUTION D'APPUI AU COMITÉ DE RELANCE DE FENÊTRES ROBERT

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est informé de la fermeture des opérations de Fenêtres Robert Inc. en date du 24 janvier 2011 ;

CONSIDÉRANT la mobilisation de plusieurs intervenants locaux pour la relance de l'entreprise, entre autre par la formation d'un comité de relance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton annonce son appui au comité de relance de Fenêtres Robert.

ADOPTION : 5 POUR

Monsieur le maire, Claude Sylvain profite de l'occasion pour remercier Messieurs les conseillers Michel Frappier et Adam Rousseau pour leur dévouement dans ce dossier. Il remercie également tous les intervenants qui ont participé à une rencontre pour la relance de cette usine.

035-02.2011

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton tient à souligner l'implication des bénévoles dans la communauté ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget de 2 000,00\$ pour la soirée des bénévoles qui aura lieu vendredi, le 15 avril 2011 ; laquelle soirée est organisée par le coordonnateur loisirs de la municipalité, Monsieur François Séguin ;

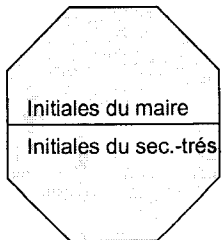
ET QUE cette résolution soit transmise au gestionnaire du centre communautaire France-Gagnon-Laprade et au groupe de musique de Monsieur Roger Guillemette.

ADOPTION : 5 POUR

036-02.2011

JOURNÉE DE L'ARBRE ORGANISÉE PAR LE CLUB OPTIMISTE

CONSIDÉRANT QUE le club Optimiste de Saint-François a organisé la journée de l'arbre en mai 2010 et que l'organisme semble intéressé à poursuivre l'activité en 2011 ;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 100,00\$ soit versé au club Optimiste de Saint-François pour l'organisation de cette activité au cours du mois de mai 2011 ;

QUE le club Optimiste effectue les demandes nécessaires à la tenue de cette activité ;

QUE la municipalité s'occupe de récupérer les arbres commandés ;

QUE des arbres soient distribués aux élèves de l'école Arc-En-Ciel un vendredi après midi ;

ET QUE l'activité soit tenue au terrain de balle.

ADOPTION : 5 POUR

Monsieur le maire, Claude Sylvain mentionne que cette activité sera diffusée dans la revue municipale, le site internet et le journal l'Étincelle.

037-02.2011 PLAISIRS D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE des préparatifs sont en cours pour la tenue de différentes activités qui auront lieu du 25 au 27 février 2011 dans le cadre de Plaisirs d'hiver, lesquelles sont organisées par le coordonnateur loisirs de la municipalité, Monsieur François Séguin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Madame la conseiller Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget de 500,00\$ pour l'activité de tire sur la neige et préparation d'un anneau de glace sur le lac ;

ET QUE cette dépense soit assumée par le budget « parcs et terrains de jeux ».

ADOPTION : 5 POUR

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

COMPTES À PAYER - CHÈQUES DU MOIS DE JANVIER

N° Déboursé	N° achat	Date	N° fourn.	Nom	Montant
201100020	4170	2011-01-19	51	BELL MOBILITE	157,20 \$
Total des chèques					157,20 \$

COMPTES A PAYER EN DATE DU 10 FÉVRIER 2011

N° déboursé	N° chèque	date	N° fourn.	Nom	Montant
201100021	4198	2011-02-08	8	INFOTECH	20,77 \$
201100022	4186	2011-02-08	17	COUTURE CELINE	725,00 \$
201100023	4176	2011-02-08	24	BELL Canada	551,36 \$
201100024	4179	2011-02-08	26	CAMIONS INTER-ESTRIE	223,18 \$
201100025	4187	2011-02-08	30	DEPANNEUR RENALD MORIN	600,08 \$
201100026	4189	2011-02-08	34	FEDERATION QUEBECOISE	112,35 \$
201100027	4195	2011-02-08	37	HYDRO-QUEBEC	4 727,77 \$
201100028	4197	2011-02-08	38	IMPRIMERIE MARTINEAU	412,41 \$
201100029	4208	2011-02-08	42	PIECES D'AUTO	209,32 \$
201100030	4224	2011-02-08	46	TRAITEMENT DB-O INC.	2 742,69 \$
201100031	4221	2011-02-08	53	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 904,44 \$
201100032	4173	2011-02-08	55	ASSOCIATION DES	585,13 \$
201100033	4184	2011-02-08	59	COOP DES CANTONS,	305,74 \$

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton



201100034	4205	2011-02-08	64	MORIN RAYMOND	200,00 \$
201100035	4183	2011-02-08	73	COMBEQ	290,51 \$
201100036	4174	2011-02-08	83	ATELIER LE K	2 033,62 \$
201100037	4177	2011-02-08	85	BLAIS SYLVIE	271,50 \$
201100038	4200	2011-02-08	96	LIGNE ELECTRIQUE F.J.S.	1 351,05 \$
201100039	4229	2011-02-08	104	ZEP DU Canada	305,08 \$
201100040	4178	2011-02-08	173	CABLE-AXION INC.	113,82 \$
201100041	4199	2011-02-08	185	LABORATOIRE	64,62 \$
201100042	4192	2011-02-08	201	GREAT WEST	2 055,89 \$
201100043	4196	2011-02-08	204	HYDRO-QUÉBEC-LUMIERES	164,05 \$
201100044	4210	2011-02-08	263	RÉGIE INTERM. INCENDIE	520,00 \$
201100045	4191	2011-02-08	275	FONDS INFORMATION	12,00 \$
201100046	4213	2011-02-08	276	REVENU DU Canada	2 737,21 \$
201100047	4211	2011-02-08	277	REGIMES DE RETRAITE ET	544,82 \$
201100048	4214	2011-02-08	278	REVENU DU QUEBEC	6 994,17 \$
201100049	4220	2011-02-08	279	SSQ - VIE	670,22 \$
201100050	4190	2011-02-08	280	FONDS DES PENSIONS	285,00 \$
201100051	4216	2011-02-08	300	SANI ESTRIE INC.	5 464,54 \$
201100052	4206	2011-02-08	302	MUNICIPALITÉ DE STOKE	269,20 \$
201100053	4194	2011-02-08	308	GROUPE ULTIMA	37 344,00 \$
201100054	4218	2011-02-08	328	SIGNOPLUS	735,95 \$
201100055	4181	2011-02-08	330	CARTOUCHERIE (LA)	135,57 \$
201100056	4215	2011-02-08	341	ROBITAILLE EQUIPEMENT	1 554,74 \$
201100057	4180	2011-02-08	344	CARQUEST WINDSOR	121,20 \$
201100058	4226	2011-02-08	353	VAL ESTRIE	579,10 \$
201100059	4185	2011-02-08	412	COOPÉRATIVE FEDEREE	728,65 \$
201100060	4228	2011-02-08	474	WAJAX INDUSTRIES	754,91 \$
201100061	4207	2011-02-08	484	PETROLES COULOMBE ET	4 534,58 \$
201100062	4193	2011-02-08	485	GROUPE AST (1993) inc.	85,44 \$
201100063	4222	2011-02-08	502	SYNDICAT CANADIEN	296,37 \$
201100064	4223	2011-02-08	506	TRACTION SHERBROOKE	374,20 \$
201100065	4172	2011-02-08	527	AREL YVES	1 000,00 \$
201100066	4217	2011-02-08	555	SERRURIER HARMER	182,47 \$
201100067	4203	2011-02-08	571	MINISTRE DES FINANCES	40,00 \$
201100068	4204	2011-02-08	590	MONTY COULOMBE	250,63 \$
201100069	4171	2011-02-08	592	APSAM	395,08 \$
201100070	4225	2011-02-08	607	USD	3 000,22 \$
201100071	4209	2011-02-08	610	RÉGIE DE LA GESTION	3 043,03 \$
201100072	4219	2011-02-08	611	SOUDURE ROGER	6,84 \$
201100073	4212	2011-02-08	614	RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	325,36 \$
201100074	4188	2011-02-08	624	ENTREPRISES EXPRESS-	1 469,79 \$
201100075	4201	2011-02-08	723	MARCHE ST-FRANCOIS	707,47 \$
201100076	4175	2011-02-08	750	AYOTTE CHRISTIAN	30,20 \$
201100077	4182	2011-02-08	752	CENTRE GESTION	6 392,43 \$
201100078	4227	2011-02-08	769	VALEURS MOBILIERES	6 926,69 \$
201100079	4202	2011-02-08	770	MINISTERE JUSTICE	965,00 \$
			208	Couvre-Sièges Sherbrooke	-10,30\$
			608	Inter-Services L.G.O.	-175,83\$

Total des chèques

109 261,33\$

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001
SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002

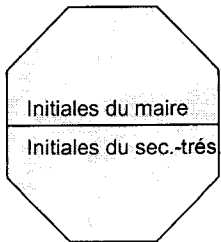
8 786,28\$
14 091,02\$

038-02.2011 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer au 07 février 2011 au montant de 109 261,33\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier à l'unanimité des conseillers que soit adopté la liste des comptes à payer telle que déposée;

ET QUE la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

ADOPTION : 5 POUR

Monsieur le maire, Claude Sylvain mentionne que la municipalité a demandé à Monsieur Dominique Boutin de confectionner une barrure spéciale pour la porte de l'abri à patinoire suite au vol de la souffleuse.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

1° Monsieur Clément Chamberland demande si c'est Cooptel qui desservira les citoyens pour le service internet. Monsieur le maire, Claude Sylvain confirme que c'est Explornet et non Zttel. Monsieur Chamberland demande le coût pour recevoir le service. Monsieur le maire l'informe des prix. Des discussions s'en suivent.

2° Monsieur Clément Chamberland demande des informations sur les comptes à payer. La secrétaire-trésorière adjointe et Monsieur le maire donnent des explications.

039-02.2011 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h40.

ADOPTION : 5 POUR

Monsieur le maire, Claude Sylvain informe les gens que la prochaine séance sera le 07 mars 2011. Il se peut qu'une séance extraordinaire soit demandée pour le dossier de Fenêtres Robert.

Je soussignée, Nicole Garant, secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Claude Sylvain, maire

Nicole Garant, secrétaire-trésorière adjointe